

Musenfances, déroulement

Musenfances s'organise sur une année scolaire

- **1ère étape, au niveau départemental :**
Le groupe des CPAP choisit une "idée-prétexte" en explorant des thèmes qui appartiennent au champ de préoccupations des enfants en lien avec les arts plastiques et l'Histoire de l'Art.
- **2ème étape, au niveau départemental :**
Un groupe élargi comprenant d'autres partenaires éducatifs — Inspecteur de l'Education Nationale, autres conseillers pédagogiques (éducation musicale, éducation physique et sportive...), autres structures (Office Central de Coopération à l'Ecole, les Bibliothécaires des quartiers) — travaillent à la constitution d'un dossier d'aide sur le sujet-prétexte proposé: réflexion sur le fond et la forme, choix d'une organisation, rédaction, iconographie, bibliographie, mise en pages et édition.
- **3ème étape, dans les secteurs des différents conseillers :**
Chaque conseiller volontaire, propose, dans son secteur, et en fonction des demandes formulées par les équipes de circonscription, des animations, des réunions de travail parfois même des stages sur l'action Musenfances.
- **4ème étape : dans les classes :**
Les enseignants volontaires mettent en œuvre un travail plastique avec leurs élèves : ce temps est celui de l'élaboration et la réalisation du travail (qui pourrait être exposé) dans les classes. Les enseignants peuvent faire appel au conseiller pédagogique pour une aide plus personnalisée et adaptée aux besoins spécifiques de la classe. La fin provisoire de ce temps est celui du choix, conjointement par les enfants et l'enseignant, des travaux qui seront présentés à l'exposition.
- **5ème étape, sur les lieux d'exposition :**
Exposition des travaux des classes, en fin d'année dans trois (ou plus) lieux différents, correspondant aux secteurs de chaque conseiller pédagogique. Les municipalités et les structures des musées et lieux d'exposition apportent aussi leur concours pour le montage, le vernissage et le gardiennage de l'exposition. Les travaux sélectionnés par les classes y sont exposés accompagnés d'un descriptif de la démarche rédigé par l'enseignant. Ce dispositif permet un échange avec les "enfants-visiteurs", les "enseignants-visiteurs", permet de répondre aux questionnements des visiteurs curieux de l'élaboration d'un tel travail.
- **6ème étape, sur les lieux d'exposition :**
Visite de l'exposition: par les enfants et leurs enseignants, les enfants avec leurs parents, les enseignants en journée pédagogique qui clôture le cycle de la formation proposée pour l'année scolaire. L'intérêt de cette dernière animation pédagogique est de poser de façon concrète les problèmes en matière de présentation des travaux : quelle esthétique adopter, quels commentaires écrits, comment montrer des travaux collectifs, etc. Cela apporte des réponses dont on voit l'effet au cours de l'année suivante.